



LE TAISSOTIN

LE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE TAISSY

Le 22 mai 2020

www.taissy.fr

Numéro 1892

SOMMAIRE

1. Mairie et Agence Postale réouverture
2. Conseil Municipal – installation en vidéo
3. Travaux
4. Dépôts sauvage – rappel
5. Pharmacie de garde
6. Inscriptions scolaires
7. Permanence assistante sociale
8. Déclaration impôts
9. Petites annonces
10. La coulée verte
11. Bruit – rappel réglementation
12. Don fleurs aux enfants
13. Cabinets médicaux – reprise
14. Sortez masqués !
15. Distribution masques
16. Déconfinement – maintient gestes barrières
17. Métier Aide-soignant - infos

Les services de la Mairie et l'Agence Postale Communale

1

Réouverture au public aux horaires habituels

Rappel : Les parcs et jardins conformément à l'arrêté préfectoral sont toujours interdits jusqu'à nouvel ordre dans notre département et notre commune

Installation du Conseil Municipal

Le mercredi 27 mai 2020 à 19h00



Installation du nouveau conseil municipal

Ce conseil municipal sera publié en direct au public sur [youtube.com](https://www.youtube.com) sur la chaine ICMTAISSY

Recherche sur google ICMTAISSY ou directement sur youtube



Ordre du jour

Election du Maire

Détermination du nombre d'Adjoints

Election des Adjoints

Lecture de la charte de l'Elu

2

Inscriptions scolaires 2020/2021

N'oubliez pas de faire inscrire les enfants rentrant en 1^{ère} année de maternelle et ceux qui rentrent en CP. La fiche d'inscription à compléter est à retirer en Mairie ou sur le site internet et à nous retourner avec les copies du livret de famille (complet), pages vaccinations du carnet de santé et justificatif de domicile.

6

Permanence assistante sociale

A partir du mardi 02 juin, les permanences reprendront uniquement sur RV, de 10h00 à 11h00.

Contact ☎ 03.26.97.00.94

7

Date limite de la **déclaration d'impôts sur le revenu** : le 12/06 pour la version papier (uniquement si vous pouvez justifier que vous n'avez pas d'accès internet) et le 08/06 pour la déclaration en ligne.

8

Accueil des usagers au Centre des Finances Publiques, uniquement sur rendez-vous au ☎ 03.26.87.95.00.

(du lundi au vendredi de 8h30 à 16h) Pour toutes questions rendez-vous sur le site www.impots.gouv.fr ou au ☎ 0809 401 401 (appel non surtaxé)

Travaux



La société GTIE interviendra pour le raccordement en électricité d'un bâtiment situé Chemin Thomas Bas à compter du 25 mai prochain et durant 1 semaine environ. La circulation et le stationnement y seront interdits, sauf riverains.

La Direction de l'eau et de l'assainissement du Grand Reims interviendra à compter du 02 juin pour obturation d'un branchement d'eau potable et mise à niveau de bouches à clé au niveau des n° 8, 10 et 12 rue Clairmarais.

Merci de respecter la signalisation !

3

DEPÔTS SAUVAGES INTERDITS – rappel

Il est interdit d'abandonner des déchets ou objets sur les lieux publics non prévus à cet effet sous peine de contravention :

- dépôt sauvage fait à l'aide d'un véhicule : amende de 5^e classe jusqu'à 1.500€

- dépôt sauvage à pied : amende forfaitaire de 2^e classe d'un montant de 68€.

4



Les déchetteries du Grand Reims sont à nouveau ouvertes depuis le 27 avril dernier.

Renseignements ☎ 03.26.02.90.90 ou www.grandreims.fr

5



Petites annonces

Maison à **VENDRE** à Taissy – 89m² sur un terrain de 246m²
- mitoyenne d'un seul côté – accès devant et derrière.
Habitable de suite – Prix : 225.000 € - ☎ 06.14.24.64.21.

CHERCHE garage à louer sur Taissy et ses environs –
Urgent - ☎ 06.50.15.76.89.

9

10

La Coulée Verte

La passerelle donnant accès à la *Coulée Verte* est à nouveau ouverte. Toutefois, quelques règles sont à respecter :

- les usagers ne pourront être statiques
 - pique-niques ou autres activités statiques de détente sont interdits
 - le nombre de personnes empruntant ce lieu de passage est limité à 10 au maximum
 - respect des distances de sécurité entre les promeneurs et des gestes barrières qui restent applicables en tout lieu et en toute circonstance.
- Des contrôles inopinés seront susceptibles d'être menés.

*Rappel arrêté préfectoral du 10/12/2008 – section 6 –
Bruit dans les propriétés privées – articles 13 à 15*

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont totalement interdits en dehors des horaires suivants :

du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30
samedi : 9h00 à 12h00 et 14h30 à 19h00
dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00

11



12

Pour donner un petit coup de pouce à notre cadre de vie les services techniques de Taissy, dans le cadre des activités de reprise de l'école en mai, vont offrir des fleurs aux enfants présents de l'école maternelle et élémentaire...

La nature finit toujours par reprendre ses droits et les enfants vont pouvoir nous le montrer grâce à leur créativité !

Dans la crise actuelle du coronavirus, ayez le réflexe de **protéger votre visage avec un masque** ! Si vous avez envie de confectionner des **masques « made in taissy » (ainsi que des blouses)** et que vous avez quelques difficultés pour leur réalisation, les couturières du Foyer de Taissy savent faire. Elles ont les patrons aux normes pour les masques et font même des blouses pour hôpital, clinique ... alors pourquoi ne pas passer par elles ? Il suffit de contacter Azou Fauconnet par téléphone au 06 08 89 49 57 ou par mail azufa.pala@gmail.com qui gère cela au niveau du Foyer et qui saura vous aider. Elles ont besoin de matières pour ces confections donc si vous possédez du tissu à base de coton (draps, vêtements...) ou des élastiques ou des rubans ou du molleton merci de vous mettre en relation avec Thierry DAVID par téléphone (0626291591) ou mail tn.david@free.fr qui trouvera avec vous la meilleure façon de les récupérer.

14

La distribution des 2 masques en tissu (Grand Reims et commune), sera effectuée dès livraison en principe à partir du 27 mai 2020, en trois phases, jusqu'au 9 juin.

15

16



17

AIDE-SOIGNANT
UN MÉTIER AU SERVICE DES AUTRES

Dans le contexte exceptionnel de l'épidémie de covid-19 les conditions d'accès à la formation est simplifiée : suppression du concours et de l'oral de sélection et gratuité des frais d'inscription à la sélection.

Pour tous renseignements www.grandest.fr

Toujours avec les gestes "barrières" !

Le cabinet médical du Dr THOURAULT est ouvert uniquement sur RV. ☎ 03.26.82.22.39.
Des créneaux de téléconsultation sont proposés sur le site www.doctolib.fr.

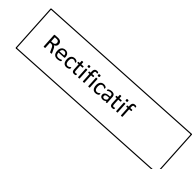
Centre Gutenberg Santé

Les consultations des Drs RIOUALLON, ROUA et THERY-MERLAND ayant repris normalement, les créneaux de téléconsultations sont fermés. Vous pouvez prendre RDV avec votre médecin au ☎ 03.26.82.38.52.

Ils restent également joignables à ce même numéro pour toutes questions.

Le Dr THERY-MERLAND est aussi joignable sur le site www.maquestionmedicale.fr.

Le cabinet dentaire reprend également progressivement ses activités. Pour prendre rendez-vous ☎ 03.26.82.24.57.



13

SECRETARIAT DE MAIRIE – horaires MATIN 9 h - 12 h : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, APRES-MIDI : 16 h 30 - 18 h 30 lundi, mardi et vendredi
☎ 03.26.82.39.27 ☎ 03.26.97.82.98.

AGENCE POSTALE COMMUNALE : lundi et vendredi : 9h/12h et 16h30/18h30 – mardi, mercredi et jeudi : 9h/12h – samedi 10h/12h - ☎ 03.26.04.41.87.